

Charte covoiturage conducteur



Retraite de profession de foi et de confirmation du doyenné de Beauce au sanctuaire Notre Dame de Montligeon du vendredi 3 au samedi 4 mai 2024

Pour participer à l'évènement ci-dessus,

Je soussigné(e), (nom, prénom)

.....

accepte de transporter d'autres participants à titre gracieux.

J'atteste : que mon permis est valide,

que l'assurance du véhicule utilisé autorise le transport de personnes à titre gracieux pour une activité privée et que je reste seul responsable de toute infraction ou accident engageant ma responsabilité,

que, le cas échéant, le contrôle technique du véhicule utilisé est conforme et en cours de validité pour la période mentionnée ci-dessus.

Rappel :

Le port des ceintures est obligatoire à l'avant, comme à l'arrière.

Ne jamais être en surnombre dans le véhicule : le conducteur, été

éventuellement le responsable du groupe, seraient civilement et pénalement responsables, en cas d'accident.

Il faut utiliser des équipements de maintien adaptés à l'âge et à la taille des passagers.

Mon numéro d'immatriculation est

Fait à, le2024

Signature :